

RAPPEL DES CATEGORIES

Championnat Départemental UFOLEP

- Jeunes féminines 13/14ans
- Jeunes masculins 13/14ans
- Jeunes féminines 15/16ans
- Jeunes masculins 15/16ans

- Adultes masculins 17/19 ans
- Adultes féminines 17/29ans
- Adultes féminines 30/39ans

- Adultes féminines 40ans et plus
- Adultes masculins 20/29 ans
- Adultes masculins 30/39 ans
- Adultes masculins 40/49 ans
- Adultes masculins 50 /59ans

- Adultes masculins 60ans et plus



VIDAILLAT(23)

Championnat Départemental VTT



DIMANCHE 22 MARS 2020

Organisé par :

RL SARDENT



Avec la collaboration :
*du Comité Départemental UFOLEP
de la Commission Technique VTT
et de la municipalité de Vidaillat*



PROGRAMME

Vidaillat(23) 22 mars 2020

Championnat Départemental VTT

* 12h30 Accueil à VIDAILLAT

*13h00 : 10 ans et moins/ 11-12ans

*13h30 : Jeunes masculins et
féminins 13/14, 15/16ans

*14h45 : appel des coureurs

*15h : premier départ :

1- Adultes masculins 17/18ans

2- Adultes féminines 17/34 ans

3- Adultes féminines 34 ans et +

4- Adultes masculins 50 ans et +

5- Adultes masculins 19/29 ans

6- Adultes masculins 30/39 ans

7- Adultes masculins 40/49 ans

● 17h30 : Remise des récompenses

Pot de l'amitié

REGLEMENT

- Epreuve ouverte aux licenciés
UFOLEP munis d'une carte
compétitive VTT valide depuis huit
jours avant le départemental

-Présentation obligatoire de la licence et
de la carte compétiteur VTT le jour de
l'épreuve et du certificat de
surclassement pour les jeunes concernés

-Matériel (cf règlement national)
Port du casque à coque rigide
obligatoire et vélo(VTT) conforme aux
normes UCI

-Le port du maillot et du cuissard aux
couleurs du club auquel appartient le
licencié est obligatoire pendant l'épreuve
et lors de la réception.

-Respect et consignes de sécurité des
organisateur.

-A l'issue du contrôle technique (avant
épreuve) tout changement de vélo ou de
roue est interdit pendant le déroulement
de l'épreuve sous peine de
disqualification.

- L'organisateur se réserve le droit de
modifier ou d'annuler une partie du
circuit.

Bulletin d'engagement par club

A envoyer au plus tard avant le 16 mars 2020
à :

Michel Dujardin

Cher de bas

23000 Saint Fiel

Avec le règlement à l'ordre de la Roue
Libre Sardentaise

